



PREFECTURE DE L'AUDE

Direction de la Légalité et de la Citoyenneté
Bureau des Elections et des Affaires Générales - Associations
52, rue Jean Bringer
11000 CARCASSONNE
Affaire suivie par Rose SGIAROVELLO
04.68.10.27.51

Le numéro W111008248
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de **MODIFICATION** de l'association n° **W111008248**

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

La Préfète de l'Aude

donne récépissé à **Monsieur l'administrateur**
d'une déclaration en date du : **30 août 2020**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

STATUTS

dans l'association dont le titre est :

LES AMIS DES PEUGEOT 01

dont le siège social est situé : 13 avenue de la Matte
11220 Villetritouls

Décision(s) prise(s) le(s) : **26 juin 2020**

Pièces fournies : Statuts
Procès-verbal

Carcassonne, le 31 août 2020

la Préfète

Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef du bureau des élections,
des libertés publiques et des affaires générales


Marc CHAMBAUD

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

Récapitulatif

Identification de l'association 1/2

Veillez saisir votre numéro RNA : W111008248

Identification de l'association 2/2

Date de publication de la déclaration de création au JOAFE	02/03/2019
Date de la dernière déclaration enregistrée	10/08/2019
SIRET	
Sigle	
Titre	LES AMIS DES PEUGEOT 01
Objet	sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine mécanique notamment les véhicules peugeot de la série 01 ; collecte et archivage de tout document technique, commercial et publicitaire d'époque ; échange d'informations liées aux véhicules anciens ; création de manifestations se rapportant généralement aux véhicules automobiles ; organisation de rencontres entre amateurs de véhicules anciens et ou de collection

Adresse du siège

Etage-escalier-appartement	
Immeuble-bâtiment-résidence	
Numéro et libellé de voie	13 AVENUE de la Matte
Lieu-dit ou boîte postale	
Pays	
Code postal	11220
Localité	Villetritouls

Adresse de Gestion

Etage-escalier-appartement

Immeuble-bâtiment-résidence

Numéro et libellé de voie 13 AVENUE DE LA MATTE

Lieu-dit ou boîte postale

Pays

Code postal 11220

Localité VILLETRITOULS

Ces informations correspondent-elles à l'association pour laquelle je souhaite déclarer des modifications ou des changements ?
oui

Identification du déclarant

Le déclarant est-il une des personnes chargées de l'administration de l'association ?
Oui

Informations personnelles du déclarant

Fonction dans l'association Administrateur

Civilité Monsieur

Nom PENIGUET

Prénom(s) Jean-Louis

Profession Retraité

Type de déclaration

Vous souhaitez effectuer : une modification

F **Déclarer des dispositions statutaires nouvelles**
(autres que le titre, l'objet ou le siège si celui-ci figure dans les statuts) [exemples : modification du fonctionnement de l'assemblée générale/du conseil d'administration ou création de nouvelles catégories de membres].

Menu F : Déclarer des nouvelles dispositions statutaires

Date de la décision de l'organe délibérant
compétent **26/06/2020**

Pièces justificatives

-
- Statuts signés par au moins deux dirigeants, portant leur nom, prénom et fonction
 - Procès-verbal 1 de l'organe délibérant daté et signé, portant le nom, le prénom et la fonction du signataire

Statuts_ALAP01_mod_26-06-2020+_Prot.pdf

CR_AGO_26.06.2020+_prot.pdf